

Lieu : Salle des mariages Mairie / Heure : De 18h30 à 20h30

**Présent-es**

Mme Françoise FOUBERT Adjointe à la Démocratie Participative, Mme Lyliane MAINCENT Maire déléguée de Vire  
 Monsieur Philippe MALLEON Adjoint aux sports et équipements sportifs  
 M. Stéphane PINCELOUP Technicien du service des sports Vire Normandie,

**Conseiller.es  
présent.es**

Mr Kaïs MIMOUNI, Mme Maryse DUVAUX, Mme Nathalie MAHIER, Mme Valérie GONDOUIN, Mr Mounir AIT-MANSAR, Mme Mary RIVOALLAN.

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Réponses aux demandes des habitants.
2	Point sur l'adressage et questions.
3	Echanges sur le projet de quartier du centre-ville (place du château).
4	Nouvelles dates des permanences de Madame Foubert (bâtiment Henry-Lesage)
5	Date de présentation du bilan culturel de la ville.

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

### 1. Réponses aux demandes du conseil de quartier du centre-ville :

#### Nuisances liées aux oiseaux pigeons et corbeaux freux :

- Les corbeaux freux , espèce considérée comme nuisible, provoquent des nuisances dans plusieurs secteurs de la ville. Pour lutter contre celles-ci, la collectivité a mis en place des mesures pour limiter les effets. Trois opérations de régulation de la population des corbeaux freux se sont déroulées dans le secteur de la place du château et de la Giltière. Le 30 Mars, le 07 et 21 Avril 2023. Au total 52 oiseaux impactés, dont 38 corbeaux neutralisés et récupérés, 14 non récupérés. Ces oiseaux intelligents reprennent place peu à peu. La question reste posée pour envisager le renouvellement de cette opération. Les codes et règlements sont très strictement limités. Monsieur Cazin, référent du quartier se mettra en contact avec les services techniques.

#### Sécurité des riverains et circulation routière:

- ↪ Les voitures roulent à vive allure dans certaines rues du centre-ville. Les nuisances sont multiples (bruit, pétarades, odeurs, pollution de l'air). La demande est de limiter la vitesse de circulation à 20 ou 30 à l'heure. Il est demandé de créer une zone 20/30 km/h. Des segments existent aujourd'hui. Il n'existe pas de cohésion sur l'ensemble du réseau. Les portions sont fragmentées et cela donne des vitesses changeantes entre les portions et une rupture dans la cohésion
- ↪ Revoir le plan de circulation du centre-ville. Limiter les vitesses de bout à bout dans les rues ; Unifier et harmoniser les limitations de vitesse. Installer des panneaux de signalisation ou du marquage au sol conformes et adaptés à la zone couverte. Voir pour envisager un contrôle sur la qualité de l'air
- ↪ Les deux roues sont parfois bruyants et les modifications mécaniques des engins dépassent les seuils sonores acceptables.
  - ↪ **A compter du 01/01/2024 les 2 roues seront soumis à un contrôle technique obligatoire. Cette réglementation va limiter les infractions liées aux transformations mécaniques. On peut espérer une baisse des nuisances. Les services de la gendarmerie sont très sollicités pour tous les dysfonctionnements et délits commis en ville. L'autorité du maire est engagée dans la sécurité des citoyens et le respect des règlements. Au cours du prochain conseil de quartier, ce sujet sera repris et la gendarmerie sera invitée à participer pour échanger avec les habitants sur ce sujet.**
- Les marquages au sol de la Rue des Augustines et de la rue Valherel ne sont pas encore réalisés. Ils sont prévus en 2023.

### Vivre dans la ville et problèmes d'incivilité :

- Le parc pour enfants de l'écluse est régulièrement souillé par des déjections canines. Faut-il renforcer l'affichage ? Nettoyer les panneaux existants ?
- Les camping caristes utilisent gratuitement l'eau sur la place du champ de foire. Cela choque des habitants qui paient leur consommation d'eau. Il faut noter que le projet de déplacement du stationnement du camping-car est à l'ordre du jour. Pour le moment, la décision n'est pas arrêtée pour définir le nouveau site. La proposition d'aménager un bel espace à la Dathée est présentée.
- En période de fêtes foraines ou estivales, certains riverains du centre-ville se plaignent du bruit généré par la musique et les passages des gens dans les rues. Ils souhaitent que la musique soit coupée à partir de 22h.

### Demande d'informations sur le projet du tri et du recyclage des déchets :

↪ Il faut noter que cette compétence est gérée par le SEROC : Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets. Que cette réforme est directement issue du gouvernement qui oblige les collectivités à repenser leurs organisations et leurs productions de déchets. Pour cela, tout le système est revu. Le SEROC (Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de la région Ouest Calvados) en a la charge et tiendra des réunions d'informations publiques pour donner tous les renseignements utiles à chaque habitant. En attendant, il est possible de consulter le site internet du SEROC pour plus amples informations : <https://seroc14.fr>

### Demande d'aménagement pour faciliter l'accès à la cabane à livres située rue des Acres :

- ↪ L'accès à cette cabane peut être problématique pour les personnes en fauteuil roulant à cause des seuils de trottoirs.
- Il est demandé par un conseiller s'il ne serait pas possible de mettre les seuils du trottoir au niveau de la rue pour faciliter l'accès aux PMR.

### Demande de réfection d'un des bâtiments du château du Cotin :

- ↪ Le château du Cotin a été légué à la ville de Vire par la famille Gallet et dans un des bâtiments situé rue François Gallet, la végétation a occasionné des dégâts.
- Une conseillère demande à ce que soit entamé des travaux de réfection au plus vite et ceci afin de respecter l'engagement moral pris par la ville vis-à-vis de la famille Gallet de maintenir ce patrimoine immobilier en bon état.

## 2. réforme de l'adressage :

Ce changement s'appuie sur la nécessité de respecter la nouvelle réglementation et l'organisation de la commune nouvelle.

- Pour accentuer l'image de la collectivité, au sein d'une charte graphique de dénomination de voie. Le quartier du Centre-Ville verra quelques changements de noms de rues et de

numéros de rues. Quelques voies seront modifiées quand y a un conflit avec un doublon, exemples :(Chemin des croisillons, Impasse Jean Lehoux, résidence des âcres, Rue du Nord, Impasse R Halbout,, rue Bellevue ).ou pour poursuivre la continuité comme la rue de la Gare, rue de Granville, rue Nicolle. Les habitants sont sollicités pour participer aux décisions à prendre en ce sens.

- Pour rappel, chacune des huit communes déléguées de la commune nouvelle de Vire Normandie a choisi une thématique pour la nouvelle nomination. Vire propose de valoriser les femmes et les hommes qui ont contribué au développement, à la culture, à l'histoire de la ville. Une valorisation des femmes est recherchée.
- Une conseillère numérique sera associée à l'accompagnement des usagers pour toutes les démarches. Les changements obligatoires (certificat d'immatriculation, modification d'adresse aux organismes CPAM.CA-F.Electricité. Gaz etc...).

### CHANGEMENTS NOMS DES RUES QUARTIER DU CENTRE VILLE

Noms existants	Changements.	Existant justifiant le changement
Rue De la cavée		
Chemin des croisillons		Rue des croisillons
Impasse Jean Lehoux		Rue Jean Lehoux
Rue Octave Gréard/ rue des pommiers	Rue Octave Gréard	impasse des pommiers à St Germain
Rue des Cordelliers	Pas de changement pour la rue, est envisagé un nouveau nom pour l'impasse au bout avec l'accord des riverains (37 à 45) sinon, renforcer la signalisation	
Résidence des Acres		Rue des Acres
Rue du nord		St Germain
Place du 8 mai	Place du 8 Mai 1945	
Impasse Zimmerman	Rue Zimmerman Fusion	Pas de logement
Rue des rossignols	Impasse des rossignols	
Rue des moineaux	Impasse des moineaux	
Rue des Acres. Rue de granville	Fusion Rue des Acres	

Rue André Halbout. Rue de la gare	Fusion. Rue Halbout	Place de la gare
Impasse André Halbout		Rue Halbout
Rue Bellevue		Vaudry
Rue du viverot/ rue nicolle	Fusion rue Du Viverot	
Place du champ de foire( en bas)		

Madame Françoise FOUBERT invite toutes les personnes intéressées pour participer aux changements des noms de rues à la rejoindre pour un temps de travail collectif et participatif. Contact : [ffoubert@virenormandie.fr](mailto:ffoubert@virenormandie.fr) ou [conseilsdequartier@virenormandie.fr](mailto:conseilsdequartier@virenormandie.fr) tel : 02 31 66 60 07

### 3. Le projet de quartier : Comment le penser ? comment l'imaginer ?:

Le projet de quartier est un chapitre fort dans la démarche participative des conseils de quartier. Au cours de la dernière réunion, un travail de groupe a fait émerger une idée force qui tourne autour de l'aménagement et du développement de la place du château. Des idées s'imposent Piétonisation, pour une déambulation des familles en toute sécurité.

Favoriser l'utilisation du kiosque à musique remarquable. Aménager les espaces avec des équipements pour manger, se reposer, faire du sport, jouer. Mettre des plantes, des fleurs, des arbres. Beaucoup de suggestions qui peuvent prendre forme avec un groupe de travail engagé et volontaire. Ce groupe de travail aura pour vocation de créer le projet de toute pièce. Un appui de la municipalité est prévu pour l'organisation logistique, pour la veille réglementaire, pour l'aide au budget, pour la collaboration avec les services. Toutes les personnes souhaitant s'impliquer sont les bienvenues.

Au cours de la réunion, une réflexion s'engage. Pour le moment, le groupe de pilotage n'est pas constitué. Il est proposé une date de rencontre pour travailler exclusivement sur ce projet.

**JEUDI 14 DECEMBRE 2023 18H30 à la mairie.**

***- Les personnes qui le souhaitent sont invitées à participer. Pensez à en parler à votre voisinage***

### 4. Dates des permanences de Mme Françoise Foubert :

**Bâtiment Henry Lesage:14 rue Chênedollé Vire Normandie**

- Mme Foubert informe les habitants du quartier qu'elle tient régulièrement des permanences au service démocratie participative, situé 14 rue Chenedollé bâtiment Henry Lesage, afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier.

**Pour cette fin d'année 2023 : Le 27 Novembre et le 18 Décembre de 16h à 18 h sans rendez-vous.**

#### 5. Information sur le bilan culturel de Vire Normandie :

- Madame Marie Claire LEMARCHAND adjointe chargée de la culture va présenter le bilan culturel issu d'une enquête réalisée en 2022. Ce bilan restitue les résultats recueillis et analysés après l'enquête auprès des usagers de Vire et donne une vision de la culture à Vire Normandie. Il sera présenté dans les quartiers le :

**Mercredi 22 novembre 2023 DE 18H A 20H salle des mariages**

